

Commissaire politique stalinien du Viêt Minh, **BOUDAREL, le monstre français du camp 113**

« Les tortionnaires se ressemblent... Ils appartiennent à la sombre patrie des bourreaux et insultent d'abord à notre espèce avant de salir, au hasard des guerres, le drapeau de leurs victimes » (Pierre Moinot)

Dès le déclenchement de la deuxième guerre mondiale l'Indochine fut envahie par l'armée japonaise qui occupait déjà la Chine et qui avait proclamé en 1938 sa volonté d'éradiquer toute présence d'homme blanc en Extrême-Orient allant jusqu'à introniser, à son départ, le 2 septembre 1945, le gouvernement communiste Hô Chi Minh.

Lors des hostilités avec la France, le Viêt Minh effectua de nombreuses prises d'otages, incluant des civils. Beaucoup de prisonniers militaires français passèrent dans des camps d'internement situés dans les régions sous contrôle indépendantiste et furent soumis à une tentative de « rééducation marxisante » par des commissaires politiques au nombre desquels des communistes étrangers et Français faisaient montre d'un zèle excessif... Ainsi le PCF, par la voix de ses responsables, Maurice Thorez, Jacques Duclos, le couple Joliot-Curie... joua un rôle essentiel, non seulement dans la conception, mais aussi dans l'exécution du lavage de cerveau.

Le sort des prisonniers dans ces camps de rééducation fut longtemps méconnu du grand public. L'affaire **Georges Boudarel** contribua à la rappeler à l'opinion dans les années 1990.

Militant du parti communiste français, chrétien progressiste et marxiste, Georges Boudarel naquit en 1926. En avril 1948, il s'embarqua pour l'Indochine comme professeur de philosophie et anima l'antenne indochinoise du PCF, le groupe culturel marxiste auquel Jean Chesneaux, l'historien communiste, appartient.

Le 17 décembre 1950, refusant d'être incorporé dans l'armée française et considéré comme « insoumis » puis déserteur, il rejoignit le Viêt Minh et se rendit après une longue marche au Tonkin où, en 1953, il fut nommé commissaire politique dans un camp de rééducation de prisonniers, **le camp 113**.

Situé près du village de Nam Nahm, à 25 km à l'ouest du kilomètre 32 de la RC2 (60 kms au sud de la frontière de Chine et 30kms au sud-ouest de Bac.Giang), ce camp, insalubre, connut très vite une intense activité mortuaire... Son cimetière débordait de cadavres que les grosses pluies d'automne déterraient. Les rats pullulaient et s'attaquaient aux mourants à l'infirmerie. Dès lors, la situation sanitaire devint telle qu'il fallut évacuer ce camp et le reconstruire 30 kilomètres plus à l'est, au nord de VINT-THUY, non loin de la RC2, près de LANG-KIEU.

Quelque 320 prisonniers, survivants d'un triste bétail pensant, abandonnés à leurs délires, à leurs rêves et à leur rancœur, tous d'origine européenne, officiers, sous-officiers et soldats, croupissaient dans ce camp dans des conditions infâmes d'alimentation, d'hygiène et de prophylaxie. A l'infirmerie, véritable antichambre de la mort, des squelettes vivants agonisaient, vaincus par la faim, la maladie et rongés par la vermine, sous un essaim de grosses mouches vertes. Ils étaient, en effet, vidés par la dysenterie, minés par le paludisme, l'avitaminose, les ascaris, la peau

rongée par les champignons de la darte annamite, de la bourbouille et du hong-kong-foot. Parmi ceux qui n'avaient plus aucune réaction et qui allaient mourir le soir même ou dans la nuit, certains avaient les lobes d'oreilles et la base des narines entamés par les rats. C'était un spectacle affreux. Tous ceux qui étaient admis à l'infirmerie mouraient. Les agonisants attendaient la mort, les épuisés prenaient la place des agonisants, les sans-espairs succédaient aux épuisés, les nouveaux arrivés comblaient les vides entretenant ainsi le cycle. Dans un endroit retiré, des latrines avaient été creusées où grouillaient des millions d'asticots qui donnaient naissance à des multitudes de mouches vecteurs de toutes les maladies, véritable « *pont aérien entre ce lieu et les cuisines* » selon le mot même de Boudarel. Le taux de mortalité variait entre 25 et 40 décès par mois, et même plus, selon les saisons.

C'est en ce lieu sinistre que Boudarel, surnommé « *Dai Đông* », mit au point ses sévices chaque jour plus raffinés et excella dans le lavage de cerveau imprégné des doctrines du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien.

Dans ce « mouroir », sa spécialité : « *La mise à mort sans toucher* » consistait :

- à abreuver de cours de "rééducation politique" des hommes blessés, malades, éreintés, affamés
- à obliger les moribonds à se lever pour assister à ces séances, qui contribuaient à les achever
- à exploiter la pratique clé la « *critique et de l'autocritique* » pour créer un détestable climat de méfiance, de discorde et de délation
- à remettre au Vietminh des médicaments parachutés par la Croix Rouge Française et en les refusant aux malades abandonnés sans soins
- à réserver aux évadés repris un sort qui menait à une fin quasi certaine
- à établir lui-même la liste des « libérables », c'est-à-dire en s'attribuant le droit de vie et de mort
- à pousser la cruauté jusqu'à renvoyer au camp des prisonniers déjà sur le chemin de la libération : Certains en mourront de désespoir
- à détenir un record de mortalité, avec 1 à 8 décès par jour.

Boudarel étant devenu le « conseiller technique » pour l'action psychologique, les chefs des 130 camps Viêt Minh appliquaient avec zèle, sur ses indications, les séances de tribunal populaire destinés à juger ceux qui étaient considérés comme « *fautifs* ». Les prisonniers subissaient des traumatismes importants dus au viol psychologique de l'endoctrinement, des séances d'autocritique et d'encouragement à la délation.

Ils furent, ainsi, victimes « *d'agressions psychologiques découlant d'une doctrine monstrueuse, appliquée par un État pratiquant une politique d'hégémonie idéologique et d'intolérance active* ». Tous les éléments du génocide constituant le crime contre l'humanité furent réunis, tel que le définit la Convention des Nations Unies du 9 décembre 1948 : « *Atteintes graves à l'intégrité physique et mentale du groupe ; soumission intentionnelle de celui-ci à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle* ».

Par ailleurs, en dépit de leur extrême faiblesse, tous ceux qui pouvaient tenir debout participaient aux corvées et aux activités du camp. « *Si pas travailler, pas manger !* » Telle était la devise du surveillant général.

« *Notre estomac est un chien enragé qui glapit, s'élançait et se déchaîne, déchire les entrailles de ses dents* »...

Pour preuve de son implacable inhumanité et de la jouissance dont il devait probablement se repaître, Boudarel fit condamner à mort Jean CHAMINADAS qui commandait la 7^{ème} Compagnie du 5^{ème} Régiment Etranger d'Infanterie au motif d'avoir tenté trois évasions et tué une sentinelle lors de la dernière. Mais là ne s'arrêta pas son abjection... Il demanda au frère du condamné, Max CHAMINADAS, également prisonnier, de commander, en personne, le peloton d'exécution... ce que Max refusa, évidemment. Qu'à cela ne tienne : Jean fut exécuté, pour l'exemple, sous les yeux de ses camarades d'infortune. Aujourd'hui, sa dépouille (ou ce qu'il en reste) repose au mémorial dédié aux « *Morts pour la France* » implanté à Fréjus.

Parmi les punitions – identiques à tous les camps- l'une des plus terribles était le séjour prolongé dans la sinistre « cage à buffles » sous une maison sur pilotis où le prisonnier, attaché à un poteau dans une eau putride sans pouvoir se protéger des piqûres d'insectes, était supplicié jusqu'à la folie et la mort.

Durant l'année de son activité au camp 113, Boudarel reconnut lui-même un taux de mortalité atteignant les 70 %. Sur les 320 prisonniers Français, 278 moururent de mauvais traitements et de torture physique et psychologique.

Lorsqu'ils débarquèrent à Marseille, les survivants, squelettes ambulants ou morts-vivants portés sur civière, furent la cible des jets de boulons, de crachats et d'injures par des dockers communistes de la CGT.

Inculpé de trahison Georges Boudarel fut condamné à mort par contumace en juin 1953. Après les accords de Genève, ce tortionnaire, bénéficiant de la loi d'amnistie gaulliste du 18 juin 1966, revint en France et fut aussitôt coopté au CNRS par ses amis communistes pour y préparer une thèse de troisième cycle d'histoire à l'université Paris VII Jussieu. Il devint maître de conférences à Jussieu et ces mêmes communistes et syndicalistes feront ensuite valider ses années « d'expérience » en Indochine pour favoriser sa carrière...

Durant ces années, il fréquente assidument les milieux trotskistes, en particulier la ligue d'Alain Krivine et comptera parmi ses amis et « protecteurs » Gisèle Halimi, Suzan Sontag, Marianne Schaub, Laurent Schwartz, Marcel Kahn, Madeleine Rebérioux... tout le gratin de la gauche intellectuelle qui sera à l'origine de la création de la « *Ligue Contre Révolutionnaire* ».

Le 13 février 1991, lors d'un colloque au Sénat sur le Vietnam auquel Boudarel participait, il fut reconnu et apostrophé par Jean-Jacques Beucler, ancien secrétaire d'État aux anciens combattants ayant lui-même participé à la guerre d'Indochine durant laquelle il avait été prisonnier pendant 4 ans dans le camp 113.

« ***Vous avez du sang sur les mains. Votre présence à cette tribune est indécente !*** » vitupéra Beucler.

L'affaire fit grand bruit, d'autant plus que Boudarel adopta une attitude provocatrice, affirmant ne rien regretter et allant jusqu'à se moquer publiquement de ses anciennes victimes.

D'autres témoignages furent déposés ensuite contre Boudarel qui fit l'objet en 1991 d'une plainte pour crimes contre l'humanité déposée par d'anciens prisonniers français du camp 113. Contre toute attente, articles et pétitions en faveur de Boudarel ne manquèrent pas dans le camp « progressiste » (Jean Lacouture, Pierre Vidal-Naquet...) et la justice rejeta l'accusation de crime contre l'humanité portée par une association d'anciens combattants, au motif que les faits étaient couverts par la loi d'amnistie de 1966 (1).

Suprême dérision : Soutenu par l'ensemble de la gauche intellectuelle, il échappa également à toute sanction dans le cadre universitaire.

A 65 ans, l'ancien commissaire politique du camp 113 put en toute légalité faire valoir ses droits à la retraite. Il mourra paisiblement dans son lit le 26 décembre 2003 à l'âge de 77 ans.

« **Et ton nom paraîtra dans la race future, aux plus cruels tyrans, une cruelle injure !** » (Racine)

José CASTANO

courriel : joseph.castano0508@orange.fr

(1) En 1966, le parti communiste fit voter au Parlement (avec l'accord des gaullistes au pouvoir) une loi d'amnistie qui couvrait les crimes ou délits « *commis en liaison avec les évènements consécutifs à l'insurrection vietnamienne* ».

« **L'inhumanité des camps Viêt Minh rejoint et égale celle des camps nazis** » (Capitaine Pierre MONTAGNON – Officier putschiste du 2^{ème} REP – « *Les parachutistes de la Légion* »)

-0-0-0-0-0-0-

- Le nombre des militaires français capturés durant le conflit indochinois, répartis dans une centaine de lieux de détention, s'élèvera à 37.979 dont 28% seulement survivront, soit 10.754. Leur mortalité sera donc très supérieure à celle des camps d'extermination nazis considérés comme la honte de l'humanité.
- De 1945 à 1954, il y eut environ 37 000 prisonniers militaires aux mains du Vietminh. 71% moururent en captivité, soit environ 26 200 personnes.
- Sur les 2000 soldats français capturés en 1950 lors du désastre de la RC4, il ne restait plus en 1952, au camp n°1, que 32 survivants. Le taux de mortalité fut donc de plus de 90%.
- Sur les 11 721 prisonniers de Diên Biên Phu qui durent endurer une **marche de la mort** pour regagner les camps, 70 % périrent en moins de 4 mois. Seuls, 3 290 d'entre eux reviendront de captivité
- Le Viêt Minh ne reconnut jamais la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre et pendant toute la durée du conflit, la Croix Rouge ne reçut jamais l'autorisation de visiter les camps.

-0-0-0-0-0-0-

[Cliquez sur ces liens \(ctrl + clic\) :](#)

- [boudarel 91 - Vidéo Dailymotion](#)

http://www.dailymotion.com/video/x6gom_boudarel-91_news

- 1 juil. 2006 ... Manifestation unitaire de mars 1991 organisée par l'AF contre le tortionnaire **Boudarel**.

- Cliquez sur :  [Les camps de la mort](#)

-0-0-0-0-0-0-

COMMUNIQUÉ DE L'ANAPI

L'Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés, Déportés d'Indochine (ANAPI) et ses adhérents ont été choqués des propos trop élogieux tenus par Monsieur

FABIUS (voir texte ci-dessous), lors de son éloge funèbre au général **GIAP**, salué comme un « *homme exceptionnel* ».

En effet on ne peut pas, en ce qui concerne **GIAP**, dissocier le tacticien militaire du responsable politique du Parti communiste indochinois pour lequel il fut ministre de l'Intérieur et ministre de la Défense.

Il est donc un des responsables des conditions inhumaines de captivité pour les combattants de l'Union Française, prisonniers du Viet Minh dont - sur 36 979 - 26 225 sont morts dans les camps, soit un taux de mortalité de 71%.

Les survivants et les veuves, ne peuvent pas comprendre qu'un ministre français attribue à Giap des qualités qui ont coûté si cher à l'Armée Française et à la France.

« J'ai appris avec émotion le décès du Général Giap. Ce fut un grand patriote vietnamien, aimé et respecté par tout son peuple pour le rôle éminent et fondateur qu'il a joué pour l'indépendance de son pays.

Il était profondément attaché à la culture française et parlait d'ailleurs parfaitement notre langue. Le Général Giap fut un grand patriote et un grand soldat. Alors que la France et le Vietnam sont devenus désormais des partenaires stratégiques, je salue aujourd'hui la mémoire d'un homme exceptionnel et présente mes profondes condoléances à sa famille et au peuple vietnamien. »

Laurent FABIUS

- Sites : www.anapi.asso.fr – courriel : contactanapi@gmail.com

ET

www.anai-asso.org – courriel : contact@anai-asso.org

-0-0-0-0-0-0-

Pour rappel :

S'inspirant des écrits de Mao Tsé Tung, « *le grand frère chinois* », **Giap** élabora les règles de la prise en main et de l'exploitation des masses par la propagande. Il définit le lavage de cerveau comme le prosélytisme populaire du communisme, susceptible de retourner le peuple pour l'amener à détruire l'ordre ancien et à créer un monde nouveau. Tel était ce « *grand patriote et ce grand soldat* (sic) » dont Laurent FABIUS a honoré la mémoire avec faste, au mépris des souffrances de nos soldats, au mépris de nos morts, au mépris des survivants de familles encore en deuil !

... Oui, c'est cet inénarrable ministre des affaires Etrangères, (jadis, « *ministre du sang contaminé* ») qui a rendu hommage à ce bourreau !... ce même ministre qui, associé à son chef de file, voulait bombarder –par « *souci humanitaire* »- la Syrie de **Bachar El Assad**... ce même ministre qui soutient les rebelles syriens recruteurs des jeunes « *pommés* » de nos banlieues pour les former au *djihad*.

Profondément apatrides, aux mœurs barbares, après les divers clips d'éborgements, décapitations et mutilations multiples dont ils s'enorgueillissent, récemment, la chaîne d'information BFMTV nous a livré un aperçu de leur bestialité en diffusant les images de ces « *jeunes français désœuvrés* » traînant derrière un pick-up aux cris d'« *Allah Akbar !* » des cadavres de soldats de l'armée régulière syrienne. Images glaçantes et terrifiantes.

Selon le quotidien algérien **EL WATAN** du 28 janvier 2014, *Al Qaïda* entraînerait des centaines de « *jeunes* » issus des pays européens en Syrie et on estime à 700 (au moins) le nombre de jeunes musulmans de France séjournant dans ce pays.

Ces entraînements portent également sur la fabrication des véhicules piégés. Une fois la technique intégrée et apprise, ils retournent dans leurs pays respectifs pour former des cellules terroristes comme en témoigne la récente arrestation de l'un d'eux à Mandelieu (06) alors qu'il s'apprêtait à commettre un attentat avec un explosif de fabrication artisanale. Et voilà donc qui sont ces « *rebelles* » que l'on voudrait défendre et armer par « *souci humanitaire* »... Nous sommes très loin de l'angélisme affiché par Laurent Fabius qui ne voyait que la nécessité d'intervenir aux cotés de « *valeureux combattants* » dressés contre le régime totalitaire d'El-Assad.

Une autre « *perle* » de notre ministre (qui, la main sur le cœur, ne cesse à chaque libération d'otages –notamment de journalistes imprudents- de clamer avec une innocence infantile que « *la France ne verse pas de rançons* »), c'est –conforté par la passivité de nos parlementaires- la menace qu'il a proférée à l'endroit de la Russie de ne plus lui vendre des navires porte-hélicoptères *Mistral* si « *Poutine continue ce qu'il fait en Ukraine* ». Les porte-hélicoptères, c'est 1.000 emplois pendant quatre ans à Saint-Nazaire... mais il est vrai qu'en France, nous n'avons aucun problème avec l'emploi et que notre balance commerciale est « *excédentaire* »...

Voici de quoi sont capables, en réalité, ces pauvres rebelles que Messieurs FABIUS et consorts voudraient aider par « *souci humanitaire* »...

C'est assurément parce que la vitesse de la lumière est plus rapide que celle du son, que tant de gens paraissent brillants avant d'avoir l'air con...



-0-0-0-0-0-0-0-

« Le devoir de mémoire incombe à chacun... rendre inoubliable. Ceux qui sont morts pour que nous vivions ont des droits inaliénables. Laisser la mémoire se transformer en histoire est insuffisant. Le devoir de mémoire permet de devenir un témoin... »

Cette page est dédiée à la mémoire de tous ceux qui ont servi dans cette souffrante et aimante Indochine et qui l'ont arrosée de leur sueur, de leurs larmes et de leur sang. Puisse le philtre de l'oubli n'avoir jamais d'emprise sur eux afin qu'ils ne soient pas assassinés une seconde fois et, pour reprendre le mot célèbre d'Henri Guillaumet, aviateur perdu dans la Cordillère des Andes, nous pouvons leur dire : « Ce que vous avez fait, aucune bête au monde ne l'aurait fait ! »

**Vous, anciens d'Indo ; vous, prisonniers des camps de la mort ; vous, martyrs de l'ignoble, recevez l'hommage de ma profonde compassion.
*Semper fidelis - J.C***

-0-0-0-0-0-0-

[Ma biographie, cliquer sur : - Ma Biographie -](#)

[Mes ouvrages, cliquez sur : -Ma Bibliographie -](#)

En application des articles 27 et 34 de la loi dite "Informatique et libertés" No 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent. Vous ne recevrez jamais des courriels commerciaux ou pièces jointes de publicité de notre part.

Vous pouvez vous rayer de cette diffusion à tout moment en faisant [répondre](#) », puis en tapant « [NON](#) »